CHOIX DU MODE DE PAIEMENT

Nouveau mode de paiement En plus du paiement comptant et par chèque, nous acceptons maintenant le virement Interac comme nouveau mode de paiement. Ce mode de paiement est possible à partir de l'institution financière de votre choix. Les virements Interac sont acceptés en dollars canadiens seulement. Voici la procédure pour l'adhésion d'un nouveau membre ou pour l'inscription à une assemblée annuelle.

1) Ouvrir une session dans l'application bancaire de votre institution financière.
2) Choisir la fonction Virement Interac.
3) Inscrire le destinataire : associationfrigon (un maximum de caractères sera affiché selon l'institution) .
4) Choisir le virement par adresse courriel (et non par message texte (texto)) et inscrire frigon.gerald@videotron.ca (courriel du trésorier) comme destinataire du virement.
5) Entrer une question de sécurité tel que demandé et fournir la réponse. On vous suggère la question suivante :

   QUESTION : Mon numéro de membre

   RÉPONSE : Il vous est donné à la suite de votre nom dans l'adresse de votre courrier d'invitation.

   Utiliser une autre question et réponse de votre choix si vous désirez, sans oublier d'en informer le trésorier **par courriel séparé** afin qu'il puisse recevoir le virement.
6) Veiller noter sur le formulaire d'adhésion ou d'inscription, le numéro de confirmation indiquant que le virement fut effectué.
7) Envoyer le formulaire d'adhésion ou d'inscription à l'adresse indiquée sur celui-ci (avec le numéro de confirmation du virement). Le formulaire dûment complété peut aussi être numérisé et envoyé à l'adresse courriel indiquée sur le formulaire.